

Brest, le 22 mai 2015

Motion d'actualité du VIIe congrès de la fédération SUD éducation

Réforme des rythmes scolaires

Après plus d'un an de la généralisation de la réforme des rythmes scolaires, les syndicats de la Fédération SUD éducation constatent l'échec de cette réforme sur l'ensemble du territoire. Dès le départ, la Fédération a combattu cette pseudo réforme pour les élèves, les personnels territoriaux et les personnels de l'éducation nationale.

Comme nous l'avions annoncé,

- **les conditions d'apprentissage des élèves** ne se sont pas améliorées. Au contraire, elles se sont dégradées : fatigue accrue, perte de repères pour les jeunes élèves, absentéisme, confusion entre les temps périscolaires et scolaires
- **les conditions de travail des enseignant-e-s** se sont dégradées : annualisation et flexibilisation du temps de travail pour les remplaçant-e-s et les postes fractionnés, droits aux temps partiels réduits. Amplitude horaire et trajets accrus, isolement des personnels et désorganisation des équipes générant fatigues et risques psycho-sociaux, restriction des droits syndicaux (RIS), flou juridique concernant la sécurité des élèves et la responsabilité des personnels...
- **inégalités territoriales** généralisées : concurrence des offres éducatives entre les municipalités (PEDT et activités payantes), dégradation des conditions de travail et accroissement de la précarité pour les personnels territoriaux.

Cette réforme n'est pas une réforme des rythmes. Nous continuons de demander son abrogation.

Vouloir réformer les rythmes scolaires nécessite une réflexion plus large sur l'école et nécessite de:

- réduire les effectifs par classe.
- repenser les programmes, d'en concevoir les contenus pour laisser du temps à la manipulation, l'expérimentation, la recherche...
- inscrire dans les programmes la possibilité du travail coopératif, de la pédagogie de projet...

Différencier le temps de travail des PE devant élèves du temps d'enseignement pour les élèves.

Pour les PE : 18 h devant élèves + 6 h de concertation, travail en équipe... sans porter atteinte au principe de polyvalence qui permet une vision globale du fait éducatif.

Conséquences : plus de PE que de classes, plusieurs PE par groupe élèves, renforcement du travail en équipe, regard croisé sur les élèves et les pratiques...

Différencier le temps et les activités selon l'âge des enfants.

Repenser les horaires du matin en aménageant un temps d'accueil suffisamment long pour une mise en route en douceur.

Changer les rythmes c'est travailler différemment et donc cela suppose une formation à la hauteur des attentes.

Le nouveau calendrier scolaire qui fait la part belle aux intérêts marchands des lobbies du tourisme démontre une fois de plus que l'intérêt des enfants et des personnels ne sont pas au cœur des préoccupations du ministère.

SUD éducation entend continuer à lutter pour une autre école. Seules nos mobilisations dès la rentrée prochaine pourront permettre d'atteindre ces objectifs.